

ÉTÉ 2023

# VERT & BLEU

LE JOURNAL D'INFORMATION DU SIVOM DE LA RÉGION MULHOUSIENNE

DOSSIER

## DÉCHETS VERTS : Faisons mieux ensemble !

**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

# EDITO

Francis Hillmeyer  
Président du Sivom  
de la région mulhousienne  
Maire de Pfastatt



## Retour au sol !

Tous les jours nous mettons dans nos poubelles ce que beaucoup d'entre nous considèrent encore comme de simples déchets. Mais à bien y regarder, même nos déchets de cuisine sont une ressource organique qui mérite d'être valorisée notamment grâce au compostage qu'il soit collectif ou individuel. En effet, composter c'est remettre dans un cycle naturel de décomposition-recomposition en humus nos déchets du quotidien pour un retour au sol. Le Sivom, parce qu'il est convaincu depuis près d'une dizaine d'années du bien-fondé du compostage, soutient activement son développement. C'est pourquoi, il apporte un ensemble de solutions adaptées avec les composteurs individuels et les placettes de compostage partagé. Le compostage au plus proche de chez soi est un moyen éco-responsable efficace dans la réduction des déchets, ce d'autant plus que à l'horizon 2024 va s'imposer la généralisation du tri à la source des biodéchets alimentaires. Sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement.

Côté déchets verts, ils abondent avec le retour des beaux jours. Les traiter chez soi permet d'éviter des coûts de transport et de traitement en déchetteries. Vous découvrirez comment ils sont valorisés aujourd'hui chez nos prestataires locaux. Au sujet de l'eau, notre précieux bien commun et imprévisible ressource, prêtons-lui la plus grande attention. Quand elle se fait rare, faisons en sorte de la récupérer pour qu'elle pénètre le sol au plus près de son point de chute. Elle contribuera ainsi à le réhydrater. Quand elle se fait capricieuse voire brutale par temps d'orage, vous verrez également dans ce numéro de Vert et Bleu comment le Sivom prévoit avec la Gestion Dynamique de ses réseaux d'assainissement de la stocker et de la réguler pour éviter les rejets en rivière. Déchets alimentaires ou verts, eaux pluviales ou usées, autant de ressources naturelles qui ne demandent qu'à être mieux connues, respectées et valorisées pour un retour au sol dans un cycle naturel.

**C'est le rôle de chacun d'entre nous d'en prendre soin !**

# SOMMAIRE

**ACTUS** ..... p.3 & 4



**REVALORISATION DES BIODÉCHETS**...p.5  
Biodéchets, kézako ?

**DOSSIER  
SPÉCIAL DÉCHETS VERTS** ..... p.6  
**Les déchets verts ont de la valeur** ..... p.6  
**La valorisation à grande échelle des déchets verts une affaire d'experts !** ..... p.8  
**Des pratiques simples pour valoriser les déchets verts** ..... p.10

**GESTION DYNAMIQUE  
DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT** ..... p.12  
Construction d'un bassin d'orage à Pfastatt

**ENVIRONNEMENT** ..... p.14  
L'eau de pluie, une ressource précieuse

**SUIVEZ NOS ACTUALITÉS  
SUR LES  
RÉSEAUX SOCIAUX**



**Directeur de la publication :**  
Régis OCHSENBEIN  
**Conception-rédaction :**  
Skerzo Marketing et Communication  
**Illustrations :** Marc Vuillermoz, Adobe Stock  
**Crédits photos :** Sivom, m2A, Adobe Stock, Studio Chlorophile, Agrivalor  
Illustrations non contractuelles  
Dépot légal : 1034  
Imprimerie SIB

**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

25, avenue Kennedy  
68200 Mulhouse  
Tél. 03 89 43 21 30  
www.sivom-mulhouse.fr  
contact@sivom-mulhouse.fr

**CITEO**  
Devenir ensemble une  
société à 100% verte

# 60 000 abeilles



## 4 ruches

De nouveaux habitants ont élu domicile à la station d'épuration de Sausheim. Les abeilles, petites par leur taille, grandes pour leur rôle dans la biodiversité sont essentielles à la pollinisation. En installant ces ruches, le Sivom participe, à sa mesure, à la sauvegarde de ces précieuses butineuses !



## Plus on réemploie, PLUS ON CRÉE DES EMPLOIS !

Grâce aux dons de vêtements et de textiles, le Relais EST, membre des réseaux Terre des Hommes et Emmaüs, continue de faire vivre le modèle de l'Abbé Pierre. Collecter, trier, valoriser les textiles de seconde main, en Alsace et en Franche Comté, permet au Relais EST de créer des emplois en insertion, et par le biais de leurs boutiques, de revendre des vêtements de qualité à petits prix.

Relais EST est labellisé par l'éco-organisme Re\_Fashion. Ce qui signifie que vos dons de vêtements sont aussi un geste en faveur de l'environnement et suivent une filière de valorisation éthique et responsable.

Pour connaître les points de collecte : [www.relaisest.org/ou-deposer-vos-dons/](http://www.relaisest.org/ou-deposer-vos-dons/)



**NOUVEAU**

Pour toutes vos demandes liées à l'assainissement des eaux usées :



Un numéro unique\*  
**03 10 00 40 75**



Une seule adresse mail  
**assainissement@sivom-mulhouse.fr**

Contrôle, urgence, demande de raccordement, prises de rendez-vous...  
**CONTACTEZ-NOUS !**

\* Au tarif d'une communication locale



## TRIONS JUSTE ET BIEN !

D'année en année, les **tonnages collectés** en porte à porte ou en apport volontaire **augmentent** et malheureusement les **erreurs de tri aussi**. Le recyclage en prend un coup puisqu'il ne progresse pas dans les mêmes proportions. C'est ainsi qu'avec 21 200 tonnes collectées en 2021, on collecte à présent près du double des déchets de toutes natures qu'en 2012 (12 601 t) et que l'**on déplore un tonnage recyclé à la traîne avec 14 755 tonnes recyclées en 2021 contre 11 627 tonnes en 2012.**

### DES ERREURS DE TRI TRÈS TRÈS COÛTEUSES !

5 480 tonnes d'erreur de tri, c'est en 2021 l'équivalent de 20 kg mal triés par habitant contre seulement moins de 4 kg en 2012 ! Mais, c'est surtout un **coût de 880 000 € à payer par le Sivom** pour corriger et remettre en circuit les fameuses erreurs de tri. Autant d'argent qui pourrait avoir un meilleur usage.

**Préserver nos ressources budgétaires, c'est trier juste et bien !**

## ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS, AVEC LE RÉEMPLOI, FAITES DES HEUREUX !

C'est nouveau, les articles de sport et de loisirs ont à présent leur filière de valorisation. Elle commence dans votre déchetterie où des bacs leurs sont spécifiquement dédiés. Le Sivom a contractualisé cette nouvelle responsabilité élargie du producteur (REP) avec Ecologic, un éco-organisme agréé par l'état. Ces articles bénéficieront ainsi d'une nouvelle vie ou d'un recyclage respectueux de l'environnement.

**En n'oubliant pas vos articles de sport ou de loisirs à la cave ou au grenier, vous faites des heureux avec leur réemploi !**

### A NOTER

- les **vélos** iront à la Recyclerie de la Cité du Réemploi à condition de les déposer les lundis, vendredis et samedis de 14h00 à 18h00.
- tout ce qui est électrique (vélos, trottinettes, jouets, etc ...) est considéré comme "déchet d'équipement électrique et électronique" (DEEE). Un conteneur leur est réservé,
- continuez à utiliser les bornes de collecte de **Relais EST** pour y déposer vos **textiles** ou vos **chaussures de sport usagés**.



# BIODÉCHETS, KÉZAKO ?

**Les biodéchets également dénommés déchets organiques regroupent les déchets de cuisine ou de table, les déchets verts et les déchets de l'industrie agroalimentaire.**

Leur place n'est pas au milieu des ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, une fois compostés, peuvent amender les sols et fournir un support de culture de qualité. Ce qui est préférable à l'emploi d'engrais chimiques dommageables pour les nappes phréatiques, l'alimentation et la biodiversité.

**et alimentaires** des particuliers avec les solutions de compostage individuel et collectif qu'il propose. Il étudie parallèlement la mise en place d'une collecte biodéchets alimentaires dédiée aux particuliers. Une collecte en conformité avec les exigences sanitaires et techniques notamment de traçabilité voulues par la réglementation.

Dans la continuité de la démarche globale de réduction des déchets, la loi AGEC anti-gaspillage pour une économie circulaire pose le principe du tri à la source des biodéchets à partir de janvier 2024. Particuliers, collectivités, entreprises, restaurateurs, métiers de l'alimentaire,... Quel que soit le profil de celui qui produit des biodéchets : **le tri à la source pour les particuliers et, pour les entreprises la mise en filière agréée de valorisation, seront des obligations qui s'appliqueront à toutes les collectivités en charge de trouver les bonnes solutions dès le début de l'année prochaine.**

**Côté déchets verts, en plus des solutions de compostage individuel ou collectif, le Sivom organise leur collecte en déchetteries et points verts pour leur valorisation auprès des partenaires locaux tel que Agrivalor.** (voir article page 8).

## PAROLE D'ÉLUE



**Michèle LUTZ**  
Maire de Mulhouse  
1<sup>ère</sup> vice-présidente  
du Sivom

*"La mise en place d'un réseau de compostage partagé participe au pari de la proximité"*

Le Sivom n'a pas attendu avant de proposer depuis des années, **le réemploi local des biodéchets verts**





Inauguration à Mulhouse de la placette de compostage partagé du Passage des Cuveliers

# LES DÉCHETS VERTS ONT DE LA VALEUR

Printemps, été, automne  
les déchets verts  
accompagnent le rythme  
des saisons et leurs  
quantités varient  
bien évidemment  
selon la météo.

Les tontes de gazon ou  
d'herbes, les feuilles  
mortes, les tailles de haies  
ou d'arbustes, les plantes  
fanées, les branchages  
constituent la grande  
famille des déchets verts.

## INDIVIDUEL OU COLLECTIF : LE COMPOSTAGE C'EST GAGNANT !

La valorisation de vos déchets végétaux a tout simplement comme objectif leur retour à la terre. Pour cela, l'une des meilleures méthodes employées est le compostage collectif ou individuel. **Ce processus naturel permet de les transformer par l'action conjointe de l'humidité, des températures ambiantes et des micro-organismes** qui vont les transformer en un humus riche en matières nutritives, c'est le compost.

BON À SAVOIR

50

c'est LE NOMBRE  
DE PLACETTES  
DE COMPOSTAGE  
DÉVELOPPÉES  
à Mulhouse et  
agglomération depuis 2014

## RECYCLER SES DÉCHETS VERTS !

Et si vous avez la chance d'avoir un jardin ou un potager en plus du compostage individuel, le mulching et le paillage sont de bonnes solutions pour la valorisation de vos déchets verts. Votre pelouse, **vos jardin et sa biodiversité en tireront le plus grand bénéfice.** C'est pratique et économique et il y a bien des façons et des avantages à valoriser chez soi ses déchets verts sans avoir à les apporter en déchetterie (cf article page 10).

**Des déchetteries moins encombrées, c'est moins de transport et de traitement et c'est moins de dépenses à y consacrer.**



## PAROLE D'ÉLU



**Philippe WOLFF**

Adjoint au maire  
de Rixheim

15<sup>ème</sup> vice-président  
du Sivom

*"La valorisation des déchets  
verts se doit d'être organisée  
en circuit court"*



### DES PRINCIPES SIMPLES

Une placette c'est d'abord un lieu dédié au compostage partagé. Un lieu où on se lance dans le recyclage à proximité de chez soi, un lieu citoyen aussi où les voisins d'un même immeuble, d'un même quartier ont un même objectif. Épluchures diverses, fruits et légumes abimés, écorces de fruits, restes de repas végétariens mais aussi fleurs fanées et même sachets de thé sont les bienvenus dans le bac de compost. Ne seront pas compostés : les restes de viande ou de poisson (os et arêtes comprises), les noyaux et bien entendu les sacs plastiques même biodégradables.

### CRÉER VOTRE PLACETTE DE COMPOSTAGE EN MODE PARTICIPATIF

Le Sivom crée les nouvelles placettes de concert avec les communes mais aussi avec les associations ou les collectifs d'une commune ou d'un quartier, à la demande des bailleurs sociaux, de copropriétés voire de simples particuliers.

Tous ont pour point commun d'être motivés pour porter le projet avec le Sivom. Sur la base d'une concertation étroite avec les porteurs du projet, le Sivom aménage si nécessaire les lieux, les équipe avec des bacs et des outils spécifiques. Il informe les riverains et forme des personnes référentes qui seront les futurs "guides composteurs". Une convention et une charte d'engagement formalisent la volonté des porteurs du projet, des riverains et du Sivom à s'impliquer collectivement dans la bonne gestion de la future placette de compostage partagé.

### 3 QUESTIONS À...



**David DUSARD**

Pôle traitement des déchets  
Compostage / Apport  
volontaire des recyclables  
du Sivom

#### Pourquoi composter ?

*Déjà pour valoriser par soi-même le recyclage de ses ordures ménagères et bien entendu réduire leurs quantités. C'est donc moins de déchets à collecter, à transporter et à incinérer. Et au final, c'est moins de pollution !*

#### Le compost a-t-il un intérêt agronomique ?

*Oui, clairement l'emploi du compost a de nombreux avantages : des apports de nutriments aux plantes, une meilleure rétention de l'eau dans les sols qui deviennent alors plus meubles, ce qui favorise l'enracinement.*

#### Comment initier un projet de compostage collectif ?

*Il suffit que les porteurs du projet nous contactent après avoir fait adhérer au projet leur voisinage.*



Pour les contacter :

**03 89 43 21 30**

puis faire le 1

**dechets@sivom-mulhouse.fr**

### L'ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Ces filles et ces garçons ont entre 16 et 25 ans, voire 30 ans (s'ils sont en situation de handicap). Ils ont décidé de passer des idées qui leurs sont chères à une action de terrain bien concrète, citoyenne et solidaire au service d'une cause d'intérêt général. Pour cela, ces jeunes volontaires ont été recrutés par Unis-Cité, l'association nationale dédiée au Service Civique des jeunes. Depuis huit ans, un partenariat a été mis en place par le Sivom avec Unis-Cité, qui permet d'accueillir quatre jeunes volontaires une fois par semaine. Formés par les spécialistes du Sivom, ils s'assurent du bon fonctionnement des placettes de compostage, sensibilisent les habitants aux bonnes pratiques du compostage partagé et même du tri sélectif.

Unis-Cité recrute d'ici cet automne

# 20

### VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour en savoir plus et candidater,  
connectez-vous à [uniscite.fr](http://uniscite.fr)





Près de **18 500**

tonnes de **DÉCHETS VERTS**  
COLLECTÉS PAR LE SIVOM  
orientés vers les plateformes  
de compostage en 2021

**10**

Plus de **10 OLIGO-ÉLÉMENTS**  
(potassium, phosphore, ...)  
sont naturellement  
présents dans le **COMPOST**  
**MARAÎCHER**

**6 à 9 mois**

Le **TEMPS DE PRÉPARATION**  
**DES COMPOSTS** selon leurs  
types de destination

Près de **800 000 €**

**BUDGET ANNUEL**  
consacré par le Sivom à  
la **VALORISATION DES**  
**DÉCHETS VERTS**

La valorisation à grande échelle des déchets verts

## UNE AFFAIRE D'EXPERTS !

**Pour le recyclage des déchets verts collectés en déchetteries et Points verts, le Sivom fait appel aux plateformes de compostage d'Agrivalor et de ses partenaires Roellinger et Anna Compost. Ces trois entreprises étroitement spécialisées dans la revalorisation des déchets organiques transforment les déchets verts sur leurs sites respectifs. C'est là que débute leur traitement qui en bout de cycle produira soit de la biomasse soit un compost de qualité.**

La première étape de traitement est d'extraire les plastiques, les cailloux, les métaux et autres corps étrangers mêlés aux déchets verts collectés. Le calibrage suit : tout ce qui est supérieur à 50 mm de diamètre (soit 10 à 15% du volume total) est séparé du reste pour devenir de la biomasse c'est-à-dire du "bois-énergie" destiné à alimenter les chaufferies industrielles. Tout le reste est destiné à devenir du compost.

Pour cela, les déchets verts sont broyés avant d'entrer dans leur cycle de fermentation. Différentes qualités de composts sont ensuite produites selon les caractéristiques techniques demandées par les différents profils d'utilisateurs finaux.

Les composts destinés à l'agriculture, au maraîchage, aux jardins ou aux espaces verts des communes ou des particuliers seront en effet élaborés sur la base de cahiers des charges spécifiques.

**Objectif : produire un compost sain et homogène.**

C'est ainsi que les techniciens des plateformes retourneront, calibreront la granulométrie (diamètre) et humidifieront le compost. Le processus de production parfaitement maîtrisé est suivi de près et fait l'objet d'un contrôle qualité avec notamment des mesures régulières faites par des laboratoires indépendants tout au long de l'année.

**Autres points forts des composts ainsi produits : leur certification NFU 44-051. Mieux encore, les composts destinés au maraîchage produits par Agrivalor sont certifiés ECOCERT et utilisables en culture bio.**



**UN PROCESSUS COMPLET ET MAÎTRISÉ**

1



**Enlever les corps étrangers** (cailloux, plastiques, métaux, ...)

2



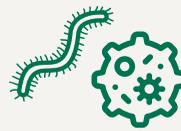
**Séparer le bois énergie** (biomasse)

3



**Broyer**

4



**Digestion par les micro et macro-organismes**

5



**Fermentation : aérer et humidifier**

6



**Calibrer le compost**





# DES PRATIQUES SIMPLES POUR VALORISER LES DÉCHETS VERTS

**Vous avez le plaisir et la chance d'avoir un jardin dont vous prenez le plus grand soin. Voici quelques astuces (re)découvertes pendant le confinement qui vous permettront de valoriser chez vous et pour vous, vos tontes de pelouse et vos branchages.**

**Plutôt que de les transporter en déchetterie, ce sera toujours plus bénéfique pour votre jardin et sa biodiversité, ce sera toujours ça de moins à acheter en jardinerie.**

## CÔTÉ GAZON

### LE COMPOST

Un apport après séchage de votre gazon tondu est le bienvenu dans votre composteur pour les matières organiques azotées qu'il contient. N'oubliez pas de le mélanger au contenu de votre composteur.



## BIEN VOUS PRÉPARER AU COMPOSTAGE

**COMPOSTEURS EN VENTE** les mercredis de 14h à 17h à la station d'épuration à Sausheim, route de Chalampé le 20 septembre, 4, 18 et 25 octobre

Informations et réservations sur [jetermoins.mulhouse-alsace.fr](http://jetermoins.mulhouse-alsace.fr)

**RENCONTRES COMPOSTAGE : ateliers Zéro Déchet** en partenariat avec m2A de 18h30 à 20h30

**Brunstatt - Didenheim le 21 septembre**  
Salle Paul Meyer, 11 rue du Château

**Feldkirch le 28 septembre**  
Espace socio-culturel Les Chênes, rue des Bois

[www.m2a.fr/environnement](http://www.m2a.fr/environnement)



15€ le composteur de 400l avec bio-seau (au lieu de 43€).

## LE PAILLAGE

Faites sécher vos tontes sur votre pelouse en fines couches comme du foin. Récupérez-les ensuite pour pailler votre potager, vos parterres de fleurs, arbres ou haies. En plus de l'apport bénéfique de matière organique, vous empêchez les mauvaises herbes de pousser et vous maintenez l'humidité du sol.



## LE MULCHING OU HERBICYCLAGE

Enlevez le sac ou le bac collecteur de votre tondeuse et remontez sa hauteur de coupe, tondez et laissez la tonte sur la pelouse. Celle-ci appréciera en plus de l'apport d'humidité, les éléments nutritifs de vos tontes en décomposition.



## CÔTÉ BRANCHAGES

### LE COMPOST

Petits branchages, feuilles mortes et pailles sont riches en carbone et vont aussi apporter de la structure à votre compost. Ils sont secs. C'est pourquoi, il suffit de les arroser un peu et de les alterner avec les tontes riches en azote ou les biodéchets alimentaires plus humides et de les mélanger pour les aérer.



Composteur à base de palettes



## LE PAILLAGE

Un broyeur suffit pour transformer vos branchages en copeaux de bois pour pailler vos plantations ou encore votre haie.

### Avantages :

- les micro-organismes présents vont améliorer la vie de vos sols et favoriser ainsi la nutrition de vos plantes.
- le paillage évite la repousse des graines des mauvaises herbes.

## FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DE VOTRE JARDIN

Vous n'avez pas de broyeur mais par contre des haies, des arbres ou des arbustes avec des branches bien épaisses ? Alors, entassez-les au fond du jardin pour en faire une haie sèche. Insectes et oiseaux vous remercieront d'avoir pu en faire leur gîte.



## BON À SAVOIR

### QUE DES BONNES RAISONS POUR PAILLER !

#### Plus sain !

Vous créez plus d'humus et améliorez ainsi la qualité de vos sols, ils sont plus aérés et nourrissants pour vos plantes.

#### Un jardin mieux protégé !

Le paillis favorise l'infiltration progressive de l'eau, conserve l'humidité, protège du froid et de la chaleur et limite la transmission de maladies comme l'oïdium.

#### Limite les déplacements en déchetterie !

C'est moins d'allers-retours en déchetterie quand on tond, coupe ou taille sa haie.

Et moins de déchets à traiter et à financer par la collectivité.

#### Moins de travail et moins de dépenses !

Voici une bonne alternative au désherbage (les produits chimiques sont dorénavant interdits) parce que le paillage réduit les mauvaises herbes dans les massifs de fleurs et au potager.

Il réduit les salissures sur les légumes ou les fruits proches du sol tels que les fraises.

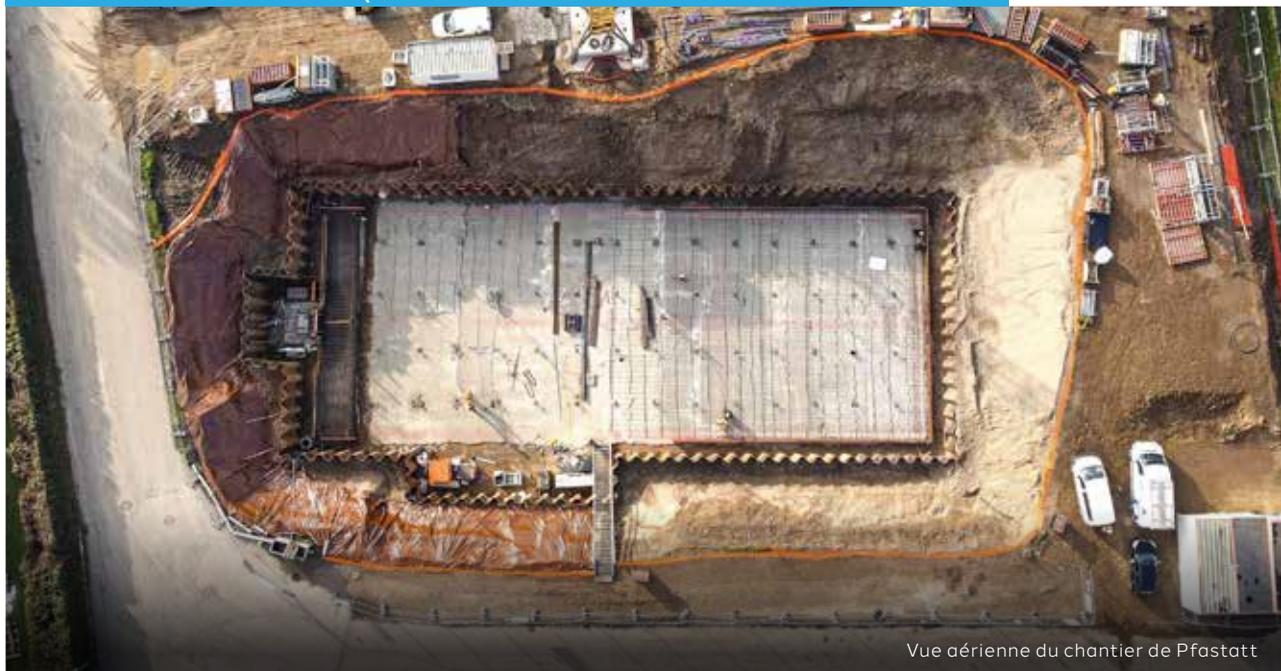
Et c'est moins de travail pour éliminer les espèces ravageuses puisque leurs prédateurs naturels vivront dans votre paillis.

## POUR INFO

**Les tailles de cyprès ou de thuyas libèrent des substances toxiques, les aiguilles de pin sont trop acides. Évitez absolument de les mettre dans votre bac à compost.**



**N'oubliez pas qu'il est interdit de mettre dans les bacs de collecte en porte à porte ses déchets verts. Attention, il est aussi interdit de les brûler.**



Vue aérienne du chantier de Pfastatt

**21 millions**

c'est l'**INVESTISSEMENT TOTAL** dans la GD et ses infrastructures

**1 800 m<sup>3</sup>**

la **CAPACITÉ DE STOCKAGE** du bassin d'orage

**3,014 millions**

c'est le **PRIX DE LA CONSTRUCTION** des ouvrages de Pfastatt

Pfastatt :

## CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE

**Avec des orages aussi soudains que fracassants, la nature peut être quelquefois très capricieuse avec à la clef de violentes pluies qui risquent de saturer très vite les réseaux d'assainissement, d'inonder les sols et de mettre en danger les installations des stations d'épuration en aval.**

Pour absorber l'impact des pluies sur ces infrastructures mais aussi éviter les délestages dans l'Ill et la Doller, le Sivom a décidé d'investir dans la technologie avancée de la Gestion Dynamique (GD) à distance des réseaux d'assainissement. Il a conduit aussi de nombreuses études préalables pour définir les types d'ouvrage à construire et leurs emplacements les plus judicieux. A ce jour, des bassins d'orage, des vannes de stockage, des seuils régulés, des postes de relevage - soit au total 17 ouvrages gérés à distance - ont été construits et intégrés au réseau d'assainissement. Ils ont tous vocation à stocker et à réguler les eaux pluviales mélangées aux eaux usées du réseau qui menacent de passer en surcharge.

## PAROLE D'ÉLU

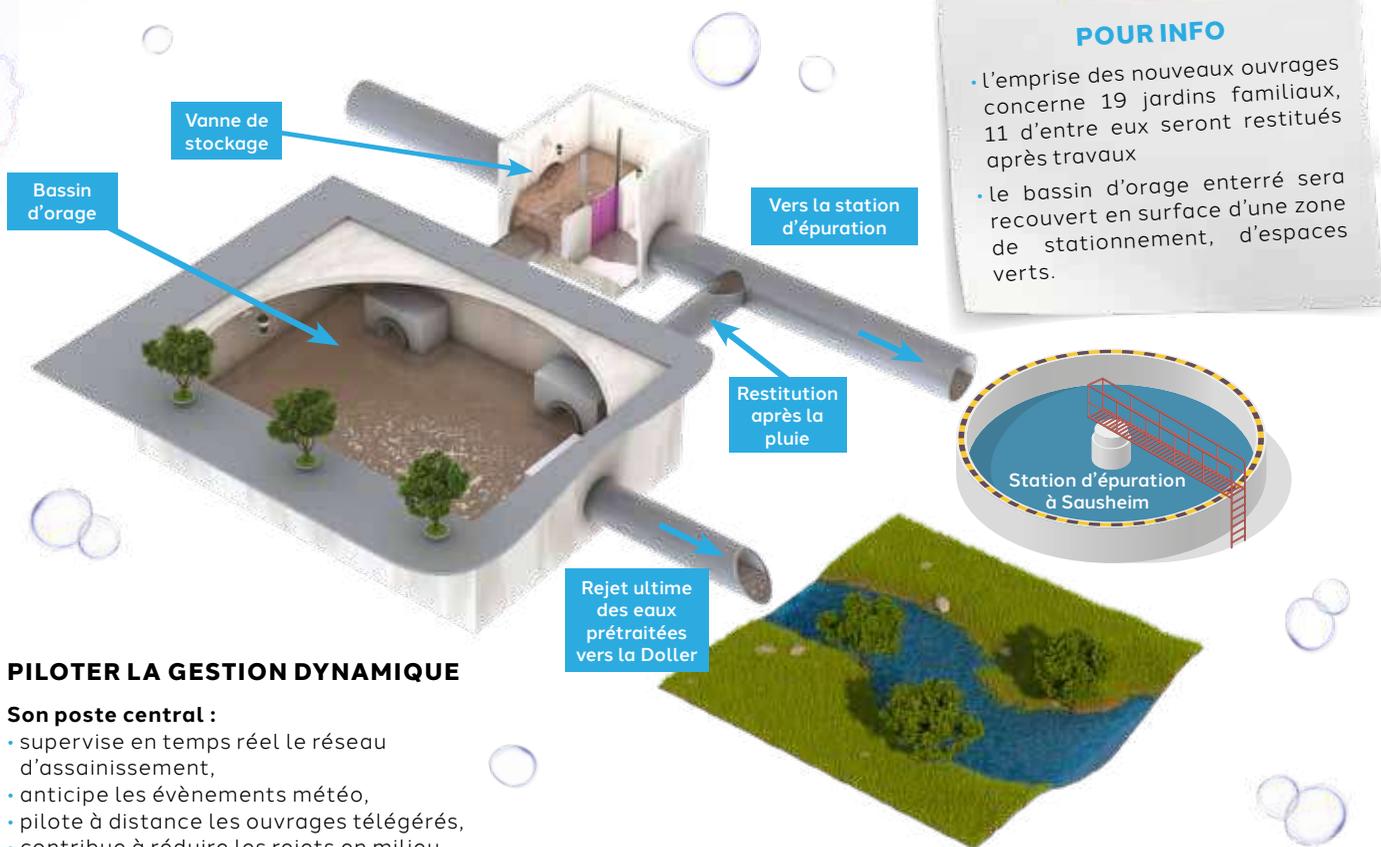


**Florian COLOM**  
Adjoint au maire  
de Mulhouse  
9<sup>ème</sup> vice-président  
du Sivom

*"La préservation de la ressource  
en eau est notre défi quotidien"*



C'est ainsi que depuis septembre 2022, le Sivom a lancé d'importants travaux à Pfastatt pour deux nouveaux ouvrages télégrés : une vanne de stockage connectée à un bassin d'orage. Ceux-ci permettent de stocker les eaux excédentaires et d'éviter le déversement vers le milieu naturel. Après l'épisode pluvieux, les eaux usées sont progressivement libérées vers la station d'épuration. Ces nouvelles installations seront livrées pour une mise en service en octobre 2023.



## PILOTER LA GESTION DYNAMIQUE

### Son poste central :

- supervise en temps réel le réseau d'assainissement,
- anticipe les événements météo,
- pilote à distance les ouvrages télégrés,
- contribue à réduire les rejets en milieu naturel.



# L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

**Les périodes de sécheresse sont de plus en plus nombreuses et précoces comme en ce début d'année.**

**Le déficit en eau est une menace. Plus que jamais, chacun a pris conscience que l'eau est une ressource précieuse qui ne peut être gâchée. Dans ce contexte, pouvoir récupérer les eaux pluviales est une priorité.**

**C'est ainsi que l'idée maîtresse est de permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer au plus près de son point de chute pour réhydrater les sols. Revue de détails des bonnes raisons qui font que les eaux pluviales sont une ressource précieuse.**

## **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

En permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer, cela contribue au rechargement de la nappe phréatique et à la lutte contre la sécheresse et les îlots de chaleur.

## **AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RIVIÈRES**

Par forte pluie, le réseau d'assainissement et les stations d'épuration peuvent être saturés, les eaux de pluies mélangées aux eaux usées peuvent alors être déversées en rivières. C'est pourquoi, augmenter l'infiltration des eaux de pluies contribue à ne plus saturer les réseaux et les stations, et permet ainsi de préserver le milieu naturel. A noter : le Sivom limite déjà sérieusement les rejets en rivière avec la Gestion Dynamique de ses réseaux d'assainissement (voir article page 12).

## **RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE**

En infiltrant les eaux de pluies dans les espaces verts, cela permet à la végétation de se développer, d'être en meilleure santé, et de mieux affronter les périodes de sécheresse. Cela contribue également à l'amélioration de la biodiversité.

## **LUTTER CONTRE LES INONDATIONS**

Chaque goutte d'eau de pluie qui pénètre le sol au plus près de là où elle tombe ne ruissellera pas en aval, risquant ainsi de produire des inondations en cas de fortes pluies.

## **FAIRE DES ÉCONOMIES**

La récupération de l'eau pluviale dans une cuve permet de faire des économies sur sa facture d'eau.

Il est également possible de mettre en place des aménagements d'infiltration des eaux pluviales peu coûteux. Ces derniers demandent peu d'entretien. (voir ci-contre).

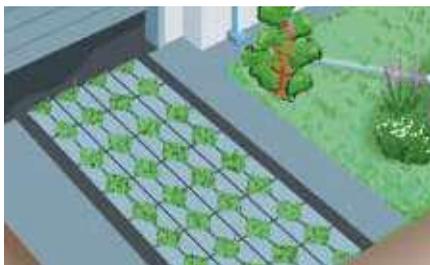
## EAU DE PLUIE, N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE !

De nombreuses solutions existent pour capter l'eau des gouttières et l'utiliser de façon durable et raisonnée sur son terrain. Quelques exemples.



### ET SI VOUS FAISIEZ UN JARDIN DE PLUIE

Il s'agit d'une légère dépression créée dans le terrain pour infiltrer et stocker temporairement l'eau pendant la pluie. Il est possible de la végétaliser, ce qui favorisera une infiltration bénéfique pour la biodiversité. Un petit plus : formez une légère diguette autour de votre terrain pour garder l'eau chez soi et empêcher son ruissellement vers la parcelle voisine.



### CRÉEZ DES SURFACES PERMÉABLES

Par exemple avec des dalles engazonnées ou avec des pavés à joints élargis ou en matière poreuse, c'est une solution idéale pour une cour ou une terrasse n'ayant pas d'espace vert à proximité. Ils infiltreront les eaux pluviales qui tombent sur leur surface. Idem pour celles qui ruissellent d'une surface imperméable à proximité.



### LA TRANCHÉE D'INFILTRATION

Elle est creusée à faible profondeur et remplie de galets qui assurent son drainage et sont enveloppés d'un géotextile. C'est une solution efficace à faible coût.



### LE PUIT D'INFILTRATION

Il s'agit d'un ouvrage constitué de buses en béton positionnées à profondeur variable. Cet ouvrage permet l'infiltration de l'eau dans le sous-sol mais la végétation ne pourra pas directement en bénéficier. Le terrassement est important et ce type d'ouvrage est peu efficace dans les sols peu perméables. Cette solution n'est à mettre en œuvre que lorsque les précédentes ne sont pas envisageables.



### LA CUVE DE RÉCUPÉRATION, UNE BONNE RÉSERVE D'ARROSAGE

Elle peut être installée en surface ou, plus coûteux, être enterrée. Son trop plein est évacué par un système d'infiltration classique comme une noue, une tranchée d'infiltration ou un puits.

## BONNES PRATIQUES

**Éloignez votre système d'infiltration de 3 à 10m de votre maison** et veillez à être au moins à 0,50 m au-dessus de la nappe phréatique.

**La surface d'infiltration de votre terrain doit être au minimum égale à 10% de la surface d'apport d'eau de votre toit.** Exemple : un toit de 100 m<sup>2</sup> suppose une zone d'infiltration de 10 m<sup>2</sup> au moins. Moins le sol est perméable (exemple : sol argilo-loessique) plus la surface d'infiltration doit être importante.

**Il ne faut pas creuser sous la couronne des arbres existants car cela pourrait endommager leurs racines et créer une faiblesse.** L'arbre pourrait alors mourir et perdre sa stabilité et tomber plusieurs années après les travaux. Il est cependant possible d'utiliser une aspiratrice pour évacuer la terre sous l'arbre sans endommager ses racines.

**L'eau de pluie générée sur votre parcelle ne doit pas pouvoir s'écouler en direction des parcelles voisines.** Formez des diguettes autour de votre terrain pour garder l'eau chez vous.

## POUR LES EAUX DE PISCINE



Sachez qu'il est tout à fait possible de réutiliser l'eau des piscines et des jacuzzis pour arroser vos espaces verts, **à condition de neutraliser les produits chimiques présents dans l'eau.** Commencez par stopper le traitement au chlore plusieurs jours avant la vidange. S'il s'agit d'un bassin traité à l'eau salée, il est impératif de faire appel à un vidangeur professionnel.

**Tout déversement d'eau salée est formellement interdit dans le sol ou dans les réseaux.**

# GRAND QUIZZ VERT & BLEU



## À GAGNER



# 50 entrées\*

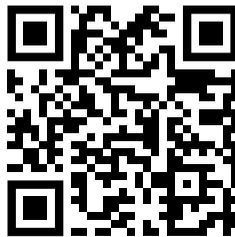


au parc zoologique et botanique de Mulhouse

\* à raison de 25 gagnants de 2 entrées, soit un total de 50 entrées

### POUR JOUER EN LIGNE

rendez-vous sur le site du Sivom  
[www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)  
ou flashez ce QR code



Vos réponses sont à nous transmettre  
avant le 28 août 2023

Tirage au sort le 7 septembre 2023.  
Bonne chance !



### POUR JOUER PAR COURRIER

Bulletin de participation à renvoyer :  
**SIVOM de la région Mulhousienne «Grand Quizz Vert & Bleu»**  
25, avenue Kennedy - 68200 MULHOUSE

Pour tenter votre chance il vous suffit de répondre au quizz ci-dessous. Toutes les bonnes réponses se trouvent dans le magazine Vert & Bleu, lisez-le bien !

**1. Combien de tonnes de déchets verts du Sivom ont été orientées vers les plateformes de compostage en 2021 ?**

- A  moins de 10 500 tonnes
- B  15 800 tonnes
- C  près de 18 500 tonnes

**2. Où se situent les 2 nouveaux ouvrages de la gestion dynamique des réseaux dont la mise en service est prévue en octobre 2023 ?**

- D  A Mulhouse
- E  A Sausheim
- F  A Pfstatt

**3. Combien de ruches ont été installées à la station d'épuration du Sivom ?**

- G  1
- H  4
- I  7

Reportez vos réponses en bas du bulletin de participation papier



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Mail : .....

### Réponses :

1 :  A  B  C    2 :  D  E  F    3 :  G  H  I

## Sivom

RÉGION MULHOUSIENNE

Extrait du règlement : jeu gratuit sans obligation d'achat ouvert du 3 juillet au 28 août 2023 aux personnes physiques et majeures résidant dans une des communes du périmètre du SIVOM de la région Mulhousienne - Dotation : 50 entrées au Parc zoologique et botanique de Mulhouse (à raison de 25 gagnants de 2 entrées), d'une valeur unitaire de 17,50 euros (tarif individuel) - Tirage au sort le 7 septembre 2023 sous contrôle d'huissier. Règlement déposé chez Me Weibel, huissier de justice à Mulhouse - Participation : limitée à 1 par foyer, en répondant exactement aux 3 questions sur bulletin papier (timbre remboursé sur demande au tarif en vigueur) ou sur le site internet du SIVOM de la région Mulhousienne : [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)